



Bureau des
régimes de retraite
de Montréal

**LA COMMISSION
DE LA CAISSE COMMUNE
RÉGIMES DE RETRAITE
DES EMPLOYÉS
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

Rapport
annuel

2021



Table des matières

Faits saillants	4
Message du président.....	5
Les placements.....	6
A) POLITIQUE DE PLACEMENT	6
B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE.....	7
C) VALEUR MARCHANDE.....	7
D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF	8
Les rendements	11
A) PAR CLASSE D'ACTIF	11
B) HISTORIQUE.....	11
C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR.....	12
D) CROISSANCE DE L'ACTIF	12
Rapport de l'auditeur et états financiers.....	13
Sommaires pour les six régimes de retraite.....	38
A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT DE LA CAISSE COMMUNE	38
B) SITUATION FINANCIÈRE	40
C) ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	42
La Caisse commune	44
A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT.....	44
B) ORGANIGRAMME.....	44
C) ADMINISTRATION.....	45
D) GESTION FINANCIÈRE.....	45
Gestionnaires	46



Faits saillants

AVEC UN VIRUS IMPRÉVISIBLE et une fin d'année 2020 sur les chapeaux de roue pour les marchés financiers, difficile de prévoir l'année 2021 ! Mais avec une levée graduelle des restrictions sanitaires à l'échelle planétaire ainsi que des comptes de banque bien garnis, les consommateurs ont répondu à l'appel et permis aux grandes économies mondiales de progresser de façon significative.

2021 fut une année de grande divergence sur les marchés financiers. Avec des taux d'intérêt à la hausse, les indices obligataires nord-américains ont connu leurs premiers rendements négatifs depuis 2013. Néanmoins, compte tenu de la vigueur économique, les marchés boursiers ont quant à eux généré des rendements exceptionnels. À la fin de l'année, l'indice obligataire canadien FTSE/TMX a terminé avec une performance de -2,5 % contre 25,1 % pour l'indice boursier canadien S&P/TSX. Aux États-Unis, le S&P 500 n'a pas laissé sa place avec une performance de 27,6 % en dollars canadiens. Les marchés boursiers étrangers n'ont malheureusement pas suivi la parade nord-américaine puisque l'indice boursier EAEO a quant à lui généré un rendement plus « modeste » de 10,3 %. Les grands perdants de 2021 furent sans aucun doute les pays émergents à la suite des problèmes du secteur immobilier chinois ainsi que les nouvelles réglementations sur le secteur technologique. Le MSCI pays émergents a ainsi terminé l'année avec une performance de -3,4 % en dollars canadiens.

Le portefeuille de revenu fixe a généré une performance de -1,4 % en 2021 soit une valeur ajoutée de 1,1 %. Une surpondération aux titres de sociétés ainsi qu'une durée plus courte que l'indice ont profité au portefeuille en 2021.

Avec une performance de 28,4 %, le portefeuille d'actions canadiennes a généré une valeur ajoutée de 3,3 % en 2021. Tous nos gestionnaires ont contribué de façon positive à cette surperformance même si les titres de grande capitalisation ont beaucoup mieux fait que ceux de faible capitalisation.

Propulsé par le marché américain, le MSCI tous pays a affiché une performance de 17,5 % en 2021. Le portefeuille de la Caisse commune a sous-performé l'indice suite à un rendement de 11,2 %. Notre biais défensif et le style « valeur » du portefeuille ont nuï à la performance cette année. Notre exposition aux pays émergents ainsi qu'aux titres de petite capitalisation a contribué négativement à la performance.

Les actifs privés ont connu une année exceptionnelle de façon générale. La reprise économique, des taux d'intérêt historiquement toujours faibles ainsi que l'appétit des investisseurs pour ce type de produit ont permis à ces stratégies de générer des rendements très intéressants. Le portefeuille de placements alternatifs a affiché une performance honorable de 10,9% en 2021.

Message du président

EN 2021, LA CAISSE COMMUNE a généré un rendement de 10,3 % et l'actif a progressé de 657 M\$ pendant l'année pour atteindre les 10 milliards de dollars. La pandémie a encore fait partie de nos vies, mais avec la levée graduelle des restrictions sanitaires, les taux d'intérêt toujours faibles et les stimuli fiscaux de la part de nos gouvernements, l'économie mondiale s'est redressée de façon significative. En deuxième moitié d'année, cette force de l'économie s'est traduite par le retour de l'inflation causé par les pressions sur les chaînes d'approvisionnement et la forte demande. En réponse à cette vigueur économique et l'inflation, les taux d'intérêt ont terminé l'année à la hausse. Contrairement à 2020, la Caisse commune a connu une année stable avec des rendements positifs lors de chaque trimestre de 2021.

Toutefois, l'environnement actuel demeure instable. Avec un virus qui ne semble pas vouloir nous quitter, le retour d'une forte et persistante inflation et une guerre qui ne sera pas de courte durée, nous devons conserver notre sang-froid et toujours garder le cap sur notre vision à long terme afin d'assurer la pérennité de nos régimes de retraite. La résilience du marché de l'emploi nous permet d'être optimistes dans la mesure où l'inflation revient sous contrôle et la confiance des consommateurs reste au rendez-vous. Dans ce contexte, la Commission de la caisse commune continue de relever les défis auxquels elle fait face et travaille pour se moderniser afin d'affronter les obstacles et saisir les opportunités qui se présentent à elle.

La Commission a connu un important changement à sa structure avec la création de trois comités de travail. Au cours de l'année, les comités ont démarré plusieurs chantiers sur la gouvernance, la gestion des risques et l'amélioration de la performance financière. La Commission a suivi de près l'exécution des travaux des comités dans l'intérêt des participants et des bénéficiaires de nos différents régimes de retraite.

Parmi les grandes réalisations de l'année, on retient la recherche et la sélection d'un nouveau gardien de valeur, le début de la mise en place de notre politique de droit de vote grâce à la sélection d'un gestionnaire pour en assurer son exécution et l'adoption d'une politique d'investissement responsable.

Le portefeuille de placement a également connu plusieurs changements. En placement alternatif, six nouveaux mandats ont été attribués et des changements au portefeuille de stratégies absolues ont aussi eu lieu. Du côté des actions, de nombreux travaux ont été effectués afin d'améliorer la performance du portefeuille d'actions étrangères.

Toutes ces actions seront déterminantes pour la suite. L'an deux de la pandémie a été somme toute moins difficile que la première, toutefois nous avons dû continuer à œuvrer dans un contexte de restrictions sanitaires, de télétravail et de rencontres virtuelles. Malgré ce contexte, je tiens à souligner l'excellent travail de l'équipe de placement et de tous les membres de la Commission de la caisse commune afin de demeurer un investisseur performant, un partenaire de choix pour les régimes et une organisation en mouvement, productive et engagée.

En terminant, au nom de la Commission, j'aimerais souligner l'implication active et l'excellente collaboration des commissions des régimes de retraite ainsi que l'accompagnement du Bureau des régimes de retraite de Montréal qui a été essentiel à l'atteinte de nos objectifs et de nos résultats.

Le Président,



Richard Audet

Les placements

A) POLITIQUE DE PLACEMENT

Les avoirs de la Caisse commune ont été investis selon la politique de placement adoptée par chacune des commissions des régimes de retraite qui conservent des éléments de leur actif dans la Caisse commune. Cette politique est révisée régulièrement. La politique en vigueur comporte, entre autres, les paramètres suivants :

Énoncé de principe

- Maximiser le rendement à long terme, tout en maintenant le degré de risque au niveau jugé approprié.
- Viser des résultats supérieurs à la moyenne, tout en évitant de compromettre l'équilibre actuariel.

Objectif à long terme

- Rendement annuel total au moins égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, plus 3,75 %.

Objectif à moyen terme

- Rendement au-dessus de la cible sur une période mobile de quatre ans.

Répartition des actifs de la Caisse commune

Dans le but d'augmenter le rendement, la composition du portefeuille de l'ensemble de la Caisse commune pourra varier. Toutefois, le pourcentage de la valeur marchande de chaque catégorie d'actifs dans lesquels des placements sont effectués devra se situer à l'intérieur des balises globales suivantes :

Classe d'actif	Répartition minimale	Répartition cible	Répartition maximale
Marché monétaire	0 %	2 %	10 %
Obligations	23 %	29 %	35 %
Actions			
• canadiennes	5 %	10 %	15 %
• étrangères	28 %	34 %	40 %
Produits alternatifs	10 %	25 % ¹	35 % ²
Total		100 %	

¹ À noter que la hausse de l'allocation aux produits alternatifs s'effectuera graduellement jusqu'en 2023.

² 40 % si dû à la baisse des obligations et/ou des actions.

B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE

Composition du portefeuille de référence ¹ :

- 2 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours
- 29 % FTSE/TMX Universel
- 12 % S&P/TSX Composé
- 35 % MSCI ACWI (\$ CAD)
- 22 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours + 3,75 %

¹ Le portefeuille de référence en 2021 reflète la deuxième phase de la transition vers la nouvelle répartition cible de la Caisse commune.

C) VALEUR MARCHANDE

La répartition des placements de la Caisse commune se détaille comme suit au 31 décembre 2021 :

(En millions de \$)	2021	2020
Encaisse et effets à court terme ¹	388,8	174,9
Obligations	2 314,3	2 421,1
Actions canadiennes	1 504,3	1 505,8
Actions étrangères	3 757,7	3 489,4
Produits alternatifs	2 067,4	1 786,8
Instruments financiers dérivés sur devises ²	34,9	25,6
Total	10 067,4	9 403,6

La valeur marchande des placements est établie à la juste valeur.

¹ Comprend l'encaisse et les effets à court terme gérés à l'interne.

² En 2021, le montant de 34,9 M \$ inclut des effets à court terme.

Des contrats à terme et des options sur devises sont utilisés pour la couverture des devises étrangères.

D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF

Encaisse et effets à court terme

Une allocation de 2 % des actifs de la Caisse commune est prévue au portefeuille cible qui sert essentiellement à fournir la liquidité nécessaire au paiement des rentes. Au 31 décembre 2021, l'équipe interne gérait 388,8 M\$ de placements sur le marché monétaire et l'ensemble des gestionnaires externes en détenait 216,5 M\$.

Obligations

Cette classe d'actif est composée de :

Obligations canadiennes

Le portefeuille d'obligations canadiennes est la pierre d'assise de la Caisse commune qui doit générer des revenus stables et prévisibles. De plus, une stratégie « dynamique » de la gestion du risque de taux d'intérêt est en place. La structure de gestion des obligations canadiennes est composée de trois mandats spécialisés : un mandat de gestion active en obligations de sociétés et deux mandats de gestion passive en obligations gouvernementales canadiennes.

Autres obligations

Dans le but de diversifier le portefeuille obligataire et d'en accroître le rendement, il a été prévu d'ajouter plusieurs mandats obligataires dits « satellites ». Au 31 décembre 2021, nous avons deux mandats de gestion active en obligations de sociétés mondiales, quatre investissements dans des fonds de dettes privées de sociétés canadiennes, quatre investissements dans des fonds de dettes hypothécaires à court terme au Canada et un investissement dans un fonds obligataire mondial.

Actions canadiennes

Cette classe d'actif est gérée par deux gestionnaires spécialisés ayant des mandats en actions canadiennes de grandes capitalisations et deux gestionnaires ayant des mandats en actions canadiennes de petites capitalisations. Le tableau suivant décrit la répartition des placements par secteur des quatre gestionnaires à l'intérieur de cette classe d'actif. Les actions de petites capitalisations représentent environ 23 % du portefeuille d'actions canadiennes.

Au 31 décembre 2021

Secteur d'activités des placements en actions canadiennes	Portefeuille	Indice de référence
	%	S&P/TSX (composé) %
Énergie	9	13,1
Matériaux de base	8	11,5
Produits industriels	12	12,0
Biens de consommation discrétionnaire	7	3,6
Biens de consommation courante	6	3,7
Soins de santé	2	0,8
Services financiers	28	32,2
Technologie de l'information	7	10,7
Services de télécommunication	8	4,7
Services publics	5	4,6
Immobilier	7	3,1
Autres	1	-
Total	100	100,0

Actions étrangères

La structure de gestion en actions étrangères comprend maintenant huit mandats avec la répartition suivante :

Répartition des portefeuilles au 31 décembre 2021

Mandats	Portfeuille %
Actions mondiales (3 mandats)	17,1
Actions américaines de grandes capitalisations (1 mandat)	5,8
Actions américaines de petites capitalisations (1 mandat)	2,9
Actions EAEO de grandes capitalisations (1 mandat)	4,9
Actions européennes de petites capitalisations (1 mandat)	2,5
Actions asiatiques de petites capitalisations (1 mandat)	1,5
Actions de pays émergents (1 mandat)	2,7
Total	37,4

Les mandats en actions mondiales, actions américaines de grandes capitalisations, actions EAEO et actions européennes peuvent allouer un pourcentage de leurs investissements à des actions de pays émergents.

Répartition géographique des actions étrangères au 31 décembre 2021

	Portfeuille %	Indice de référence MSCI ACWI %
États-Unis	52	60,3
Europe développée excluant le Royaume-Uni	19	12,2
Royaume-Uni	6	3,9
Japon	7	5,8
Pacifique excluant le Japon	5	3,4
Pays émergents	10	11,2
Autres pays	1	3,2
Total	100	100,0

Produits alternatifs

Cette classe d'actif est composée de quatre grandes catégories : les stratégies à rendement absolu, les fonds privés en infrastructures et en immobilier ainsi que des mandats variés de dettes privées.

Mandats en produits alternatifs au 31 décembre 2021 en % des actifs totaux

Stratégies à rendement absolu	%
Blackrock (fonds de fonds)	3,0
Bridgewater	0,5
Gestion Cristallin	0,5
Formula Growth	0,3
Programme des gestionnaires en émergence du Québec (P.G.E.Q.)	0,3
<hr/>	
Fonds en infrastructure	
CUBE Infrastructure I et II	0,4
Global Infrastructure Partners I, II, III et IV	1,3
DWS Pan-European Infrastructure Fund I, II et III	1,1
Ardian Infrastructure III, IV, V et American IV, V	0,7
Archmore International Infrastructure Fund II	0,2
New American Bridges Fund I	0,2
<hr/>	
Fonds d'immobilier	
BlackRock Asia Property IV et V	0,4
BlackRock Europe Property IV et V	0,1
BlackRock US Property	1,0
Deutsche Asset Management	2,6
Guardian Capital Real Estate Fund	1,2
Hancock Timberland and Farmland	0,7
Brookfield SERP III	0,5
<hr/>	
Fonds de dettes privées	
Amerra Capital Management II, III et Annexe II	0,5
Clarion Partners DIF I	0,3
CVC Credit Partners I, II et co-invest	1,0
First Eagle DL III, IV et V	1,3
MBI/TEC I et II	0,5
AMP Capital III et IV	0,8
Penfund Capital VI	0,2
Tikehau TDL IV et V	0,7
Neuberger PD IV	0,3
<hr/>	
Total produits alternatifs	20,6

Gestion des devises

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change, la Caisse commune applique une couverture dynamique partielle de son exposition au dollar américain (« USD ») et à l'euro (« € »).

Les rendements

A) PAR CLASSE D'ACTIF

Portefeuille	Caisse commune	Rendement des indices	Indices
Marché monétaire	0,9	0,2	FTSE/TMX 91 jrs
Obligations	-1,4	-2,5	FTSE/TMX-U
Actions canadiennes	28,4	25,1	S&P/TSX
Actions étrangères	11,2	17,5	MSCI ACWI (≠ CAD)
Produits alternatifs	10,9	3,9	FTSE/TMX + 3,75 %

FTSE/TMX 91 jrs : FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours

FTSE/TMX – U : FTSE/TMX Universel

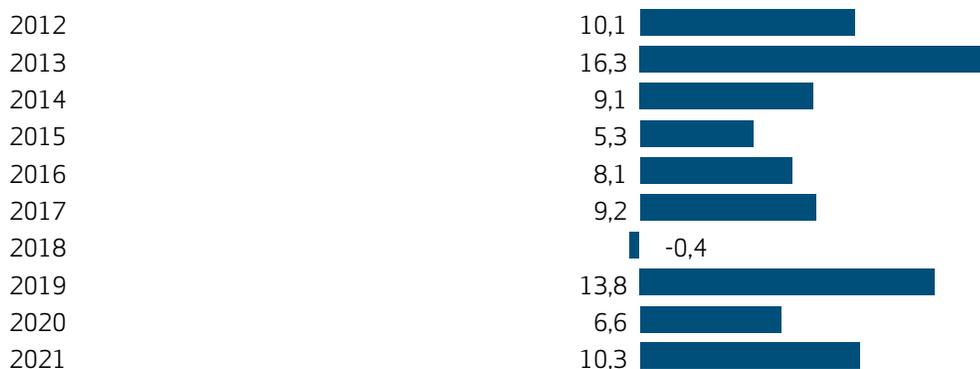
S&P/TSX : S&P/TSX Composé

MSCI ACWI : Morgan Stanley All Country World Index

B) HISTORIQUE

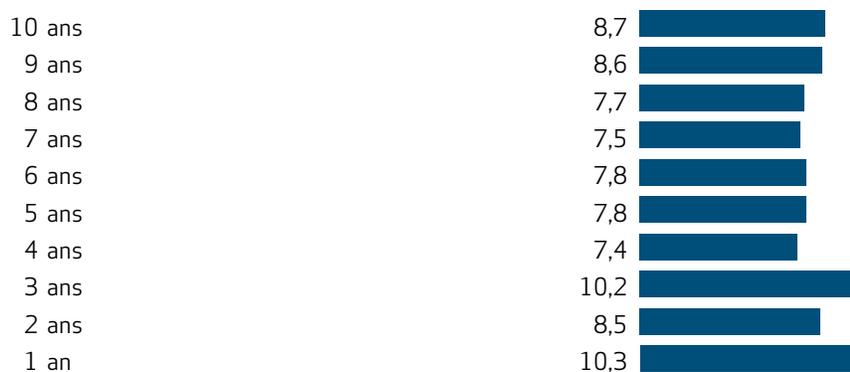
Rendements annuels

%



Rendements annualisés au 31 décembre 2021

%



C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR

Actif net au 1^{er} janvier 2021

(En milliers de dollars)

9 404 931

+ Revenus de placements	304 841
+ Modification de la juste valeur des placements	650 848
+ Honoraires de gestion	-8 704
= Total des revenus	946 985
- Honoraires professionnels et frais d'administration	33 338
= Bénéfice net	913 647
- Retraits nets	256 973

Actif net au 31 décembre 2021

10 061 605

D) CROISSANCE DE L'ACTIF

(En milliers de dollars)	Actif au début	+	Croissance nette	=	Actif à la fin
2012	3 593 838		511 541		4 105 379
2013	4 110 441 ¹		794 187		4 904 628
2014	4 904 628		456 964		5 361 592
2015	5 361 592		387 154		5 748 746
2016	5 748 746		2 147 877 ²		7 896 623
2017	7 896 623		552 318		8 448 941
2018	8 448 941		(230 285)		8 218 656
2019	8 218 656		859 666		9 078 322
2020	9 078 322		326 609		9 404 931
2021	9 404 931		656 674		10 061 605

¹ Redressement de l'actif net au 1^{er} janvier 2013 à la suite de l'application du cours de clôture.

² Inclus les actifs reçus des régimes d'origine en 2016.

Rapport de l'auditeur et états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président et aux membres de la Commission de la caisse commune

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission de la caisse commune (ci-après « la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Caisse conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la Direction du bureau des régimes de retraite et des membres de la Caisse à l'égard des états financiers

La Direction du bureau des régimes de retraite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction du bureau des régimes de retraite qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction du bureau des régimes de retraite a l'intention de liquider la Caisse ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux membres de la Caisse de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du bureau des régimes de retraite, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du bureau des régimes de retraite du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Caisse à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres de la Caisse notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*¹

Montréal
Le 22 mars 2022

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120795

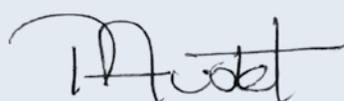
La Commission de la caisse commune Régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

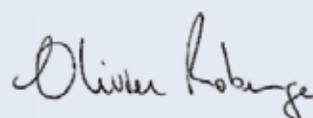
	2021	2020
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
ACTIFS		
PLACEMENTS à la juste valeur (note 3)	10 049 362	9 386 817
CRÉANCES		
Intérêts courus	10 980	11 449
Dividendes à recevoir	7 021	5 368
Autres créances à recevoir	0	8 704
	18 001	25 521
ENCAISSE	5 898	5 649
TOTAL DES ACTIFS	10 073 261	9 417 987
PASSIFS		
CHARGES À PAYER	11 656	13 056
TOTAL DES PASSIFS	11 656	13 056
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	10 061 605	9 404 931

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour la Commission de la caisse commune



Richard Audet
Président



Olivier Roberge
Secrétaire – trésorier

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de dollars canadiens)	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		
Modification de la juste valeur des placements (note 3)	650 848	339 963
Revenus de placements		
Intérêts		
Obligations	56 082	57 639
Effets à court terme	3 720	4 183
Dividendes	126 032	104 780
Distributions des fonds de dettes privées canadiens et étrangers	36 488	37 969
Distributions des fonds de placements alternatifs	82 519	35 526
Total de la modification de la juste valeur des placements et des revenus de placements	955 689	580 060
Honoraires de gestion (note 4)	(8 704)	29 262
TOTAL DES PRODUITS	946 985	609 322
CHARGES		
Honoraires professionnels et frais d'administration	33 338	29 262
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	913 647	580 060

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de dollars canadiens)	2021	2020
	\$	\$
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 404 931	9 078 322
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	913 647	580 060
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	(256 973)	(253 451)
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	10 061 605	9 404 931

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	913 647	580 060
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(715 822)	(95 531)
Perte (gain) nette non réalisée incluse dans la modification de la juste valeur des placements	64 974	(244 432)
Achats de placements	(5 103 812)	(5 835 827)
Produit à la vente et à l'échéance des placements	5 258 372	5 830 206
Recettes nettes relatives aux dérivés sur devises	59 319	14 362
Intérêts courus	469	(941)
Dividendes à recevoir	(1 653)	519
Autres créances à recevoir	8 704	(1 672)
Charges à payer	(1 400)	1 647
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	482 798	248 391
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	(256 973)	(253 451)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(256 973)	(253 451)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	225 825	(5 060)
Écart de conversion sur la trésorerie et équivalents	(3 265)	(91)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	371 571	376 722
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	594 131	371 571
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	5 898	5 649
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	588 233	365 922
TOTAL	594 131	371 571
AUTRES INFORMATIONS		
Intérêts reçus	60 271	60 881
Dividendes reçus	124 379	105 299

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission de la caisse commune (ci-après « la Caisse »), créée par le règlement du Conseil de l'ancienne Ville de Montréal (« la Ville ») numéro 8932, est en exploitation depuis le 1^{er} juillet 1984 et par son statut, est exempte d'impôt en vertu de l'article 248 (1) et de l'article 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'adresse du siège social de la Caisse est le 630, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Les commissions des six régimes de retraite agréés de la Ville de Montréal ont octroyé un mandat administratif à la Ville de Montréal en déléguant la préparation des états financiers à la *Direction du bureau des régimes de retraite* (ci-après « le délégataire »).

Cette Caisse a pour but d'administrer les placements et les excédents de liquidités des régimes de retraite des employés de la Ville (« les régimes »). La participation des régimes dans la Caisse est représentée par des unités attribuées à chacun des régimes selon les apports (retraits) à la Caisse, les revenus nets de placements et la modification de la juste valeur des placements.

La valeur de chaque unité demeure fixée à 1 075,50 \$ depuis le 31 décembre 1990 puisque la variation de la juste valeur est attribuée en unités de participation additionnelles depuis cette date.

L'attribution des nouvelles unités s'effectue la première journée de chaque mois au prorata des unités déjà détenues par chacun des régimes à la fin du mois précédent.

La Caisse doit gérer et effectuer le placement de ses actifs conformément aux normes édictées par *Retraite Québec* et celles de la politique de placement des régimes.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, y compris les états comparatifs ont été approuvés et autorisés pour publication par la Commission de la caisse commune, le 16 mars 2022.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur et sont dressés conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

b) Entité d'investissement

La Caisse répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, car les conditions suivantes sont remplies :

- La Caisse obtient les excédents de liquidités des détenteurs d'unités dans le but d'offrir des services de gestion d'investissements;
- La Caisse déclare aux détenteurs d'unités que son activité d'investissement a pour but de générer des rendements et de procurer des revenus d'investissements conformément à sa mission;
- La Caisse mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi la Caisse ne prépare pas d'états financiers consolidés.

c) Filiale

La participation dans la filiale, en propriété exclusive, 4272675 Canada inc. est comptabilisée à la juste valeur et comprend les placements suivants :

- Global Infrastructures Partners – CL.P, détenu à 1,7 % (1,7 % en 2020);
- Global Infrastructures Partners II – CL.P, détenu à 1,5 % (1,5 % en 2020);
- UBS International Infrastructures Fund II, détenu à 3,9 % (3,9 % en 2020).

Ces placements sont présentés sous la rubrique « *Investissements dans des fonds d'infrastructures* » à la note 3.

d) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers conformément aux IFRS, le délégataire doit établir des estimations et poser des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans l'*état de la situation financière* et l'*état du résultat global*. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le délégataire possède des événements en cours et sur les mesures que ce dernier pourrait prendre à l'avenir. Le délégataire estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers présentent par conséquent une image fidèle de la situation financière de la Caisse ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent les estimations comptables et les jugements critiques les plus importants.

Juste valeur des instruments financiers :

La Caisse évalue ses placements au cours de clôture conformément aux IFRS qui indiquent que la valeur des placements doit correspondre à un prix compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, les IFRS stipulent alors que la Caisse doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Le délégataire a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, les placements sont évalués au cours acheteur.

La Caisse détient également des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Pour ces derniers, le délégataire évalue les placements selon les informations fournies par les gestionnaires.

e) Instruments financiers

I) Classification des instruments financiers :

La Caisse classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à *IFRS 9 – Instruments financiers*.

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :
Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers qui sont classés à la juste valeur, soit l'ensemble des placements de la Caisse, ce qui inclut les intérêts courus, étant donné que les placements de la Caisse sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement. Les actifs et passifs financiers à la JVRN comprennent les engagements de prêts qui sont désignés à la JVRN ainsi que les instruments financiers dérivés sur devises qui sont détenus à des fins de transactions.
- Actifs financiers au coût amorti :
Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les dividendes à recevoir, les autres créances ainsi que l'encaisse sont classées dans cette catégorie.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédits attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, la Direction estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.
- Passifs financiers au coût amorti :
Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. La Caisse inclut dans cette catégorie les charges à payer.

II) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation de la juste valeur :

Évaluation initiale :

Lors de l'évaluation initiale, tous les instruments financiers de la Caisse sont évalués à la juste valeur. Toutes les opérations de placements sont inscrites lorsque les risques et les avantages découlant de la propriété de ces placements sont transférés. Tous les titres sont inscrits à la date de transaction de l'opération.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par la Caisse sont constatés à l'état du résultat global de la période considérée.

Évaluation subséquente :

Les actifs et passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé au poste « *Plus-value (moins-value) non réalisée dans la valeur des placements* ».

L'écart entre la valeur d'un actif au moment de son acquisition et sa juste valeur actuelle tient compte des variations des taux du marché et du risque de crédit de l'émetteur depuis la date d'acquisition initiale. La plus-value ou moins-value non réalisée de la juste valeur des placements est constatée au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » dans l'état du résultat global.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

Décomptabilisation :

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que la Caisse a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

III) Placements :

- Les effets à court terme comprennent des instruments financiers dont les échéances ne dépassent pas douze mois. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des taux du marché.
- Les obligations sont évaluées selon les prix obtenus d'intervenants reconnus sur le marché. Les valeurs obtenues correspondent au cours de clôture lorsque ce dernier est disponible.
- Les investissements dans des fonds de dettes privées canadiens et étrangers sont généralement effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les actions cotées en bourse sont évaluées au cours de clôture.
- Les investissements dans les fonds de stratégies à rendement absolu s'effectuent par le biais de fonds et de fonds de fonds à stratégies à rendement absolu. La juste valeur de ces investissements est fournie par les administrateurs des fonds et est basée sur les valeurs cotées en bourse. Des états financiers de chaque fonds et chaque fonds de fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les investissements dans les fonds d'infrastructures et dans les fonds immobiliers privés sont constitués de placements sur les marchés privés, généralement, effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Le placement en unités du fonds commun équilibré est présenté à la juste valeur selon le cours fourni par le gestionnaire de ce fonds.
- La gestion du risque lié à la fluctuation des devises est effectuée par l'entremise d'instruments financiers dérivés sur devises. Ces derniers comprennent des contrats de change à terme et des options sur devises.
 - Les contrats de change à terme sont des engagements permettant d'échanger une devise à une date donnée pour une quantité et un prix établi dans le contrat. Il s'agit de contrats de gré à gré dont les conditions sur mesures sont négociées directement entre les parties sur des marchés non cotés.
 - Les options sur devises sont des ententes de gré à gré négociées sur des marchés non cotés. Selon ces ententes, le vendeur octroie à une contrepartie le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre une devise à une date future et à un taux de change prédéterminé.

f) Constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés au moment où le droit de recevoir le paiement est établi, lequel correspond à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

g) Produits d'honoraires de gestion

La Caisse constate ses produits d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les régimes, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Caisse commune ne facture plus de frais aux régimes.

h) Conversion de devises

Les apports nets à la Caisse sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Caisse. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date d'évaluation. Les écarts de conversion sur les placements sont inclus à l'état du résultat global au poste « *Modification de la juste valeur des placements* ».

i) Opérations conclues avec des parties liées

Les opérations conclues avec des parties liées dans le cours normal des activités sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

j) Prêts de titres

La Caisse peut prêter des titres aux termes d'un contrat prévoyant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent d'obligations gouvernementales et de titres admissibles. Le revenu provenant du prêt de titres, le cas échéant, est comptabilisé à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés restent inscrits à l'état de la situation financière à titre de placements. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement.

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » comprend l'encaisse et les dépôts à vue de même que les autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est au maximum 90 jours à partir de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux de rendement prévus.

3. PLACEMENTS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

La répartition des placements de la Caisse se détaille comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2021		2020	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	588 233	589 797	365 922	365 810
Effets à court terme	17 100	17 105	15 139	15 145
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	1 300 068	1 260 465	1 430 045	1 297 877
Obligations étrangères	669 230	742 092	666 041	701 230
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	857 228	858 380	756 181	749 047
Actions				
Canadiennes	1 445 762	1 161 393	1 454 399	1 238 076
Étrangères	3 655 594	2 750 165	3 375 428	2 451 919
Sociétés de placements immobiliers	259 413	211 885	147 144	133 852
Instrument financiers dérivés sur devises	10 454	8 731	32 111	5 728
Investissement dans un fonds commun équilibré	15 336	10 000	13 635	10 000
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	450 257	459 019	433 449	444 717
Investissements dans des fonds d'infrastructures	387 570	361 623	385 399	348 052
Investissements dans des fonds immobiliers privés	393 117	377 210	311 924	318 893
Total	10 049 362	8 807 865	9 386 817	8 080 346

Au 31 décembre 2021, la valeur des titres prêtés est nulle. Au 31 décembre 2020, elle s'établissait à 1 221 699 000 \$ tandis que la valeur des garanties détenues s'élevait à 1 246 977 000 \$. Les revenus provenant des prêts de titres représentent 1 861 000 \$ en 2021 (2 774 000 \$ en 2020).

La modification de la juste valeur des placements se détaille comme suit au 31 décembre : **2021** 2020
(En milliers de dollars) \$ \$

Modification de la juste valeur des placements

Gains réalisés sur la vente de placements	683 393	11 278
Gains (pertes) sur devises	(25 037)	82 247
Gains réalisés à l'échéance des contrats de change	57 466	2 006
Plus-value (moins-value) non réalisée	(64 974)	244 432
Total	650 848	339 963

L'incidence de la variation de la juste valeur des placements et de la variation pour taux de change est présentée à titre de plus (moins) value non réalisée de la valeur des placements. Ce montant est inclus au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » et se détaille comme suit :

(En milliers de dollars)	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-21	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-20	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2021	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2020
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 564)	112	(1 676)	618
Effets à court terme	(5)	(6)	1	110
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	39 603	132 168	(92 565)	47 821
Obligations étrangères	(72 862)	(35 189)	(37 673)	6 260
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	(1 152)	7 134	(8 286)	2 390
Actions				
Canadiennes	284 369	216 323	68 046	28 785
Étrangères	905 429	923 509	(18 080)	216 256
Sociétés de placements immobiliers	47 528	13 292	34 236	(3 767)
Instrument financiers dérivés sur devises	1 723	26 383	(24 660)	(807)
Investissement dans un fonds commun équilibré	5 336	3 635	1 701	1 219
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	(8 762)	(11 268)	2 506	(17 775)
Investissements dans des fonds d'infrastructures	25 947	37 347	(11 400)	(28 797)
Investissements dans des fonds immobiliers privés	15 907	(6 969)	22 876	(7 881)
Total	1 241 497	1 306 471	(64 974)	244 432

Hiérarchie relativement à l'évaluation de la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

Les tableaux suivants représentent les placements de la Caisse selon une hiérarchie basée sur l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. Cette hiérarchie est constituée de trois niveaux établis selon les critères suivants :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques;

Niveau 2 : Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 : Des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

La répartition des actifs de la Caisse au 31 décembre 2021 s'établit comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2021 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Intérêts courus	4 059	6 921	0	10 980
Effets à court terme	0	17 100	0	17 100
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	768 434	531 634	0	1 300 068
Obligations étrangères	1 648	667 582	0	669 230
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	0	857 228	857 228
Actions				
Canadiennes	1 445 762	0	0	1 445 762
Étrangères	3 387 867	267 727	0	3 655 594
Sociétés de placements immobiliers	259 413	0	0	259 413
Instrument financiers dérivés sur devises	0	10 454	0	10 454
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	15 336	0	15 336
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	450 257	0	450 257
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	387 570	387 570
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	0	393 117	393 117
Total	5 867 183	1 967 011	1 637 915	9 472 109

Cette même répartition s'établissait de la manière suivante au 31 décembre 2020 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2020 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Intérêts courus	4 285	7 164	0	11 449
Effets à court terme	0	15 139	0	15 139
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	913 881	516 164	0	1 430 045
Obligations étrangères	1 883	664 158	0	666 041
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	0	756 181	756 181
Actions				
Canadiennes	1 454 399	0	0	1 454 399
Étrangères	3 375 410	18	0	3 375 428
Sociétés de placements immobiliers	147 144	0	0	147 144
Instrument financiers dérivés sur devises	0	32 111	0	32 111
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	13 635	0	13 635
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	433 449	0	433 449
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	385 399	385 399
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	0	311 924	311 924
Total	5 897 002	1 681 838	1 453 504	9 032 344

Placements classés dans le niveau 3

Investissements dans des fonds de dettes privées canadiens étrangers :

La Caisse investit dans des fonds de dettes privées au Canada, aux États-Unis et en Europe. Ces fonds sont composés notamment de prêts commerciaux et d'hypothèques sur des immeubles commerciaux et multi-résidentiels.

Investissements dans des fonds d'infrastructures :

La Caisse investit dans des fonds d'infrastructures distincts situés en Europe et aux États-Unis. Ces fonds sont tous diversifiés au niveau des secteurs d'investissement. Les principaux types d'infrastructures détenues par ces fonds sont les suivants : des aéroports, des ports, des autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux de pipeline et d'oléoduc et des infrastructures liées à la gestion des déchets et à la production d'énergies renouvelables.

Investissements dans des fonds immobiliers privés :

La Caisse investit dans des fonds immobiliers privés qui détiennent principalement des propriétés situées en Amérique, en Europe et en Asie dans tous les secteurs de l'immobilier commercial ainsi que dans un fonds d'actif forestier et agricole.

Ces investissements sont principalement effectués par le biais de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité dans les derniers états financiers du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Afin de déterminer la valeur des fonds, les commandités utilisent plusieurs hypothèses qui peuvent avoir un impact important sur les valeurs des fonds telles que le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisé par le fonds pour déterminer la valeur d'un placement ainsi que l'utilisation de multiples de BAIIA (*bénéfices avant impôt, intérêts et amortissement*) de secteurs comparables pour déterminer la valeur d'un placement. Pour les investissements dans des fonds immobiliers privés, les immeubles sont évalués en fin d'année par des firmes d'évaluation indépendantes. Ces placements sont peu liquides et sont soumis aux mêmes risques de marchés que l'ensemble des placements de la Caisse. Ils sont donc classés dans le niveau 3.

Transferts entre les niveaux 1 et 2

En 2021, aucun titre n'a été transféré de niveau (aucun en 2020).

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice.

(En milliers de dollars)	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 453 504	1 319 853
Produit de la vente de placements	(199 967)	(123 993)
Achat de placements	382 792	277 893
Gain (perte) net réalisé	(1 604)	14 039
Plus-value (moins-value) non réalisée	3 190	(34 288)
Solde à la fin de l'exercice	1 637 915	1 453 504
Plus-value non réalisée incluse dans la juste valeur des titres détenus à la fin de l'exercice	40 702	37 512

Les concentrations de placements par secteurs d'activités et secteurs géographiques se détaillent comme suit :

Secteurs d'activités des placements en actions canadiennes

(En milliers de dollars)	2021		2020	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
Énergie	9	121 655	9	135 884
Matériaux de base	8	114 229	10	151 604
Produits industriels	12	168 204	14	197 945
Biens de consommation discrétionnaire	7	107 482	7	96 381
Biens de consommation courante	6	104 256	5	80 406
Soins de santé	2	26 586	2	29 523
Services financiers	28	405 793	27	393 145
Technologie de l'information	7	96 904	8	118 669
Services de télécommunication	8	112 550	6	80 448
Services publics	5	68 250	5	69 537
Immobilier	7	102 748	7	96 550
Autres	1	17 105	0	4 307
Total	100	1 445 762	100	1 454 399

Secteurs géographiques des placements en actions étrangères et de sociétés de placements immobiliers

(En milliers de dollars)	2021		2020	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
États-Unis	52	2 013 618	49	1 719 089
Europe excluant le Royaume-Uni	19	744 885	20	714 969
Royaume-Uni	6	213 618	6	214 283
Japon	7	289 606	7	247 984
Pacifique excluant le Japon	5	193 440	5	165 995
Pays émergents	10	403 972	12	410 444
Autres pays	1	55 868	1	49 808
Total	100	3 915 007	100	3 522 572

Facteurs de risque

La Caisse est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Caisse sont résumés par catégories à la note 2 e). La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à l'ensemble des secteurs d'activités et de leur milieu d'exploitation connexe. La Caisse, par le biais de la politique de placement de chacun des régimes, prévoit une répartition de l'actif cible entre les placements productifs d'intérêts, les actions, les placements alternatifs et ceux du marché monétaire. La politique de placement de chacun des régimes impose aussi la diversification des placements dans chacune des catégories et fixe des plafonds d'exposition pour chaque placement et contrepartie.

Les principaux risques financiers auxquels la Caisse est exposée sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité détaillés ci-après.

Risques de marché

Risque de change

Le risque de change découle du fait que la Caisse investit dans des placements libellés en devises étrangères. Les fluctuations des flux de trésorerie et de la juste valeur relative du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des placements. Un programme de gestion du risque de l'exposition aux devises étrangères est en place afin de réduire la volatilité des rendements de la Caisse. Le risque lié aux devises étrangères est géré par le biais d'opérations sur des instruments financiers dérivés sur devises. Les instruments financiers dérivés sur devises se présentent comme suit au 31 décembre :

	2021		2020	
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers sur devises	Notionel	Juste valeur	Notionel	Juste valeur
Contrats à terme de gré à gré				
Dollar américain	955 976	37 801	994 951	79 329
Euro	290 482	(21 029)	391 351	(37 527)
Livre sterling	16 720	(2 225)	27 628	(2 267)
Yen japonais	4 649	28	(32 239)	(1 478)
Autres devises	8 553	(4 121)	17 352	(5 325)
	1 276 380	10 454	1 399 043	32 732
Options sur devises				
Dollar américain	0	0	11 466	(621)
	0	0	11 466	(621)
Total	1 276 380	10 454	1 410 509	32 111

De façon générale, pour l'ensemble de ses placements la Caisse couvre le risque lié aux deux devises principales. Une couverture dynamique est effectuée pour le dollar américain et l'euro. Toutefois, en ce qui a trait aux titres à revenus fixes étrangers ainsi que certains fonds de placements alternatifs, la Caisse couvre la totalité de son risque lié aux devises.

Les expositions au risque de change des placements de la Caisse, nettes des contrats de change, se présentent comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2021	2020
	\$	\$
Principales devises		
Dollar américain	2 568 693	2 443 247
Euro	525 262	345 357
Livre sterling	217 955	202 104
Yen japonais	281 873	273 130
Autres devises	567 366	465 607
Total	4 161 149	3 729 445

Au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 8,08 % (8,43 % en 2020), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de la devise canadienne par rapport aux quatre devises principales mentionnées au tableau précédent, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 336,1 millions de dollars (314,5 millions de dollars en 2020). L'exposition au risque de change varie au cours de l'exercice en fonction du volume des transactions réalisées à l'étranger. Néanmoins, l'analyse précédente est considérée comme représentative de l'exposition de la Caisse au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et sur la juste valeur des placements de la Caisse. Le portefeuille productif d'intérêts comporte des lignes directrices quant à la concentration, à la durée et à la distribution, qui sont conçues pour atténuer le risque découlant de la fluctuation des taux d'intérêt.

Toutefois, aucun instrument dérivé n'est acquis pour réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Le classement selon la durée jusqu'à l'échéance des placements productifs d'intérêts est fondé sur les échéances stipulées aux contrats régissant les titres et il se détaille comme suit :

	2021				2021	2020
	2021	Durée jusqu'à l'échéance				
	Taux de rendement pondéré à l'échéance	Moins de 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$
(En milliers de dollars)						
Obligations canadiennes						
Gouvernement du Canada	1,30 %	52 134	51 863	72 149	176 146	291 463
Provinces	2,34 %	16 231	72 729	503 328	592 288	622 418
Municipalités	2,12 %	20 844	52 811	56 676	130 331	121 123
Sociétés ouvertes	3,09 %	18 493	97 911	244 738	361 142	348 946
Autres	2,20 %	984	28 397	10 780	40 161	46 095
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers						
	5,67 %	601 328	251 800	4 100	857 228	756 181
Obligations étrangères						
	4,26 %	184 976	239 210	245 044	669 230	666 041
		894 990	794 721	1 136 815	2 826 526	2 852 267

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué d'environ 3,97 % (3,84 % en 2020), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de l'indice FTSE/TMX Universel, toutes les autres variables étant demeurées constantes, le bénéfice net aurait varié d'environ 661,4 millions de dollars en 2021 (687,2 millions de dollars en 2020). Cette analyse exclut l'impact sur le bénéfice net de la variation de juste valeur liée à la fluctuation des taux d'intérêt de certains fonds de dettes privées canadiens et étrangers détenus par la Caisse au 31 décembre 2021, d'une valeur de 529,5 millions de dollars (473,1 millions de dollars en 2020). Par conséquent, ces fonds exposent indirectement la Caisse au risque de taux d'intérêt. Ce changement est considéré comme raisonnablement possible selon les observations de la conjoncture du marché.

Autre risque de prix

Le risque est associé à la fluctuation des flux de trésorerie et à celle de la juste valeur des placements, en actions canadiennes, actions étrangères et en actions de sociétés de placements immobiliers en raison des variations des conditions du marché, que ces variations soient dues à des facteurs propres au placement particulier ou à des facteurs touchant toutes les valeurs mobilières négociées sur le marché. La Caisse investit dans un portefeuille de placement diversifié, conformément aux politiques approuvées par les commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, afin d'atténuer l'impact de l'autre risque de prix. Au 31 décembre 2021, 53 % (53 % en 2020), des placements étaient négociés sur des bourses mondiales. Si sur les bourses mondiales, le cours des actions avait augmenté ou diminué d'environ 10,63 % à la fin de l'exercice (10,92 % en 2020), ces taux étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles des indices TSX et MSCI WORLD CAD, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait augmenté ou diminué de 569,8 millions de dollars (543,3 millions de dollars en 2020). Cette volatilité est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence qu'un changement raisonnablement possible du risque de marché aurait pu avoir sur l'évolution de l'actif net à la date de présentation de l'information financière.

Risque de crédit

La Caisse est exposée au risque de crédit si une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La Caisse a prévu des critères en matière de placement conçus de manière à diversifier son risque de crédit. En règle générale, la Caisse est exposée au risque de crédit en raison des titres à revenu fixe, des contrats de change et des placements alternatifs.

L'exposition maximum de la Caisse au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre tel que décrit dans le tableau suivant :

	2021	2020
(En milliers de dollars)	\$	\$
Catégorie d'actifs financiers		
Encaisse	5 898	5 649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	588 233	365 922
Effets à court terme	17 100	15 139
Titres à revenus fixes	2 826 526	2 852 267
Créances	18 001	25 521
Placements alternatifs		
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	450 257	433 449
Investissements dans des fonds d'infrastructures	387 570	385 399
Investissements dans des fonds immobiliers privés	393 117	311 924
Total	4 686 702	4 395 270

De plus, le risque de crédit relatif à l'encaisse, à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux effets à court terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont en conformité avec la politique de placements dont les critères exigent de ceux-ci une notation externe de crédit de bonne qualité.

La répartition du portefeuille obligataire par cote de crédit s'établit comme suit au 31 décembre :

Cote de crédit	2021	2020
	%	%
AAA	9	14
AA	15	15
A	17	17
BBB	15	16
<BBB	10	9
Non coté ¹	34	29
Total	100	100

¹ Les obligations non cotées sont principalement des obligations municipales à 2 % (2 % en 2020), d'entreprises à 23 % (19 % en 2020) et des prêts hypothécaires à 9% (8 % en 2020).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers courants et futurs (voir note 7). Le risque de liquidité est inhérent aux activités de la Caisse et peut être influencé par diverses situations propres à un marché ou qui touchent l'ensemble des marchés, notamment les événements liés au crédit ou une fluctuation importante des marchés.

La Caisse investit principalement ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés.

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Caisse détient des obligations de la Ville de Montréal, le promoteur des régimes, d'une valeur marchande de 18,7 millions de dollars (21,5 millions de dollars en 2020). Le coût de ces obligations est de 18,7 millions de dollars (20,1 millions de dollars en 2020).

Jusqu'au 31 décembre 2020, la Caisse facturait aux six régimes la constituant, les honoraires professionnels et frais d'administration qu'elle encourait. Les montants présentés pour 2021 sont relatifs aux comptes à recevoir provisionnés au 31 décembre 2020. Au 31 décembre, les honoraires de gestion pour chacun des régimes se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2021 \$	2020 \$
Honoraires de gestion		
Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal	(1 685)	5 678
Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal	(114)	385
Régime de retraite des des cols bleus de la Ville de Montréal	(1 821)	6 119
Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal	(2 414)	8 114
Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal	(1 616)	5 446
Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal	(1 054)	3 520
Total	(8 704)	29 262

La Ville agit à titre de déléataire pour la gestion des opérations de la Caisse. Elle assume la plupart des frais d'administration de la Caisse tels que le salaire des employés de la Ville, les frais d'occupation des locaux et certains honoraires professionnels.

5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net disponible attribuable aux détenteurs d'unités. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Les objectifs de la Caisse en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion dans des titres appropriés selon les politiques de placement de chacun des régimes, et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes.

6. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date d'autorisation de ces états financiers, aucune nouvelle norme ou modification ou interprétation des normes existantes, ayant des impacts significatifs sur les présents états financiers, n'ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (ci-après l'« IASB »).

7. ENGAGEMENTS

La Caisse s'est engagée à investir dans des placements privés des sommes dont le règlement se fera au cours des prochains exercices et ce, jusqu'en 2026, conformément aux modalités prévues dans les différentes conventions. Les engagements s'établissent comme suit au 31 décembre :

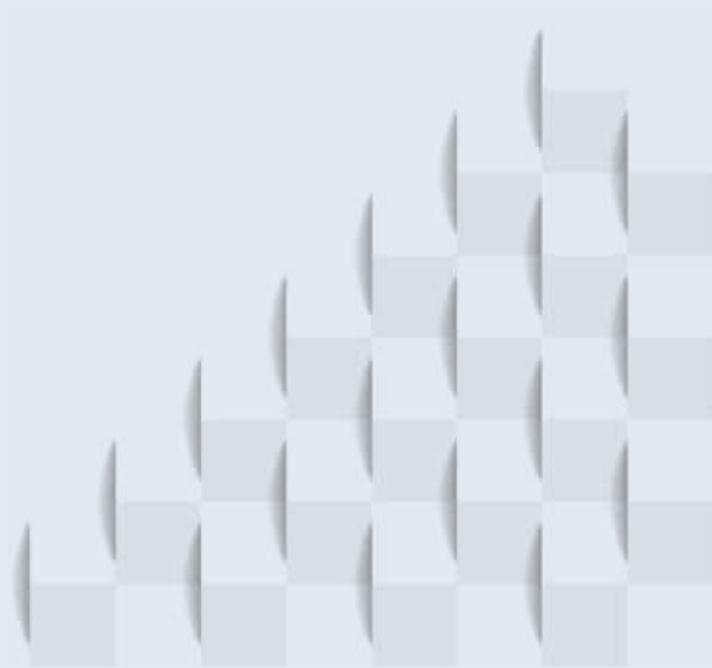
(En milliers de dollars)	2021 \$	2020 \$
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	450 961	194 667
Investissements dans des fonds d'infrastructures	147 560	220 564
Investissements dans des fonds immobiliers privés	199 631	137 260
Total	798 152	552 491

La juste valeur de ces engagements est nulle au 31 décembre 2021 et 2020.

8. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués, au 31 décembre 2020 et pour l'exercice terminé à cette date, correspondent aux fonds de dettes privées canadiens et étrangers et aux fonds immobiliers privés auparavant classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste et valeur et maintenant classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur à la note 3 des états financiers.



Sommaires pour les six régimes de retraite

A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT EN UNITÉS DE LA CAISSE COMMUNE

(En milliers de dollars)	Cadres		Cols bleus		Contremaîtres		Fonctionnaires		Pompiers		Professionnels		Total	
	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur
SOLDE AU 01-01-2021	1 726 524	1 856 878 \$	1 815 303	1 952 359 \$	113 249	121 799 \$	2 412 148	2 594 264 \$	1 618 065	1 740 226 \$	1 059 416	1 139 405 \$	8 744 705	9 404 931 \$
Apports (Retraits)	(16 444)	(17 686) \$	(14 402)	(15 490) \$	(2 049)	(2 204) \$	(20 915)	(22 494) \$	(16 213)	(17 437) \$	(1 871)	(2 012) \$	(71 894)	(77 323) \$
Revenus nets	7 405	7 964 \$	7 791	8 380 \$	484	521 \$	10 353	11 135 \$	6 939	7 463 \$	4 557	4 901 \$	37 529	40 364 \$
Modification de la juste valeur	16 178	17 399 \$	17 043	18 331 \$	1 053	1 133 \$	22 649	24 360 \$	15 154	16 299 \$	10 012	10 768 \$	82 089	88 290 \$
SOLDE AU 31-03-2021	1 733 663	1 864 555 \$	1 825 735	1 963 580 \$	112 737	121 249 \$	2 424 235	2 607 265 \$	1 623 945	1 746 551 \$	1 072 114	1 153 062 \$	8 792 429	9 456 262 \$
Apports (Retraits)	(15 209)	(16 357) \$	(14 522)	(15 618) \$	(2 008)	(2 159) \$	(22 086)	(23 754) \$	(8 723)	(9 380) \$	(1 339)	(1 440) \$	(63 887)	(68 708) \$
Revenus nets	10 636	11 439 \$	11 203	12 048 \$	690	742 \$	14 871	15 994 \$	9 965	10 717 \$	6 589	7 086 \$	53 954	58 026 \$
Modification de la juste valeur	56 851	61 142 \$	59 900	64 422 \$	3 683	3 961 \$	79 492	85 494 \$	53 272	57 294 \$	35 265	37 927 \$	288 463	310 240 \$
SOLDE AU 30-06-2021	1 785 941	1 920 779 \$	1 882 316	2 024 432 \$	115 102	123 793 \$	2 496 512	2 684 999 \$	1 678 459	1 805 182 \$	1 112 629	1 196 635 \$	9 070 959	9 755 820 \$
Apports (Retraits)	(14 070)	(15 132) \$	(12 945)	(13 922) \$	(2 312)	(2 486) \$	(19 813)	(21 309) \$	(11 562)	(12 435) \$	2 346	2 523 \$	(58 356)	(62 761) \$
Revenus nets	11 620	12 497 \$	12 247	13 172 \$	749	804 \$	16 243	17 468 \$	10 924	11 749 \$	7 258	7 805 \$	59 041	63 495 \$
Modification de la juste valeur	1 570	1 689 \$	1 619	1 741 \$	112	120 \$	2 178	2 342 \$	1 448	1 557 \$	857	922 \$	7 784	8 371 \$
SOLDE AU 30-09-2021	1 785 061	1 919 833 \$	1 883 237	2 025 423 \$	113 651	122 231 \$	2 495 120	2 683 500 \$	1 679 269	1 806 053 \$	1 123 090	1 207 885 \$	9 079 428	9 764 925 \$
Apports (Retraits)	1 954	2 101 \$	(8 000)	(8 605) \$	(1 876)	(2 018) \$	(20 073)	(21 588) \$	(15 042)	(16 179) \$	(1 759)	(1 892) \$	(44 796)	(48 181) \$
Revenus nets	18 436	19 828 \$	19 499	20 971 \$	1 169	1 258 \$	25 762	27 707 \$	17 339	18 648 \$	11 623	12 502 \$	93 828	100 914 \$
Modification de la juste valeur	44 548	47 912 \$	47 203	50 766 \$	2 821	3 034 \$	62 238	66 936 \$	41 889	45 051 \$	28 125	30 248 \$	226 824	243 947 \$
SOLDE AU 31-12-2021	1 849 999	1 989 674 \$	1 941 939	2 088 555 \$	115 765	124 505 \$	2 563 047	2 756 555 \$	1 723 455	1 853 573 \$	1 161 079	1 248 743 \$	9 355 284	10 061 605 \$

La valeur marchande d'une unité de la Caisse commune est de 1 075,50 \$

**B) SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(En milliers de dollars)	Cadres	Cols bleus	Contremaîtres	Fonctionnaires	Pompiers	Professionnels	Total
ACTIF							
Placement en unités de la Caisse commune	1 989 674	2 088 555	124 505	2 756 555	1 853 573	1 248 743	10 061 605
Obligation – Ville de Montréal	75 036	–	3 925	96 297	119 174	9 298	303 730
Contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	6 485	2 889	–	2 425	5 507	52	17 358
Cotisations à recevoir	6 485	6 073	87	13 087	8 055	10 733	44 122
Transferts interrégimes nets	–	–	–	–	–	59	59
Transferts d'autres régimes à recevoir relatifs aux droits résiduels	4 092	8	–	204	19	183	4 506
Frais payés d'avance	31	32	4	39	30	22	158
Autres sommes à recevoir	236	204	12	323	289	146	1 210
TOTAL DE L'ACTIF	2 081 641	2 097 761	128 533	2 868 930	1 986 647	1 269 236	10 432 748
PASSIF							
Prestations, remboursements et impôts retenus à la source à payer	–	–	–	–	566	–	566
Charges à payer	17	6	2	72	18	6	121
Cotisations du promoteur perçues d'avance	–	–	–	230	–	–	230
Droits résiduels à payer	1 548	1 159	–	430	1 768	5 141	10 046
Transferts interrégimes nets	–	–	–	58	–	–	58
TOTAL DU PASSIF	1 565	1 165	2	790	2 352	5 147	11 021
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE	2 080 076 1 896 704	2 096 596 2 059 401	128 531 120 099	2 868 140 2 576 183	1 984 295 1 789 076	1 264 089 1 104 380	10 421 727 9 545 843
EXCÉDENT	183 372	37 195	8 432	291 957	195 219	159 709	875 884
INFORMATION SUR L'EXCÉDENT PROVISoire							
EXCÉDENT	183 372	37 195	8 432	291 957	195 219	159 709	875 884
Réserve de restructuration	–	–	–	–	(2 909)	(18 080)	(20 989)
EXCÉDENT PROVISoire	183 372	37 195	8 432	291 957	192 310	141 629	854 895

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

(En milliers de dollars)	Cadres	Cols bleus	Contremaîtres	Fonctionnaires	Pompiers	Professionnels	Total
AUGMENTATION DE L'ACTIF							
Cotisations – Participants							
Service courant	20 158	28 934	172	31 114	23 281	25 716	129 375
Services passés	206	202	-	416	91	380	1 295
Restructuration	-	-	-	324	-	-	324
	20 364	29 136	172	31 854	23 372	26 096	130 994
Cotisations – Promoteur							
Service courant	20 158	28 934	172	31 111	23 272	25 717	129 364
Services passés	340	217	-	254	75	159	1 045
Spéciales (acte notarié)	-	11 863	-	-	-	-	11 863
Sommes additionnelles requises pour acquitter les droits	2 485	2 266	29	946	5 276	1 115	12 117
Sommes compensatoires aux règlements des transferts interrégimes	721	-	-	-	-	-	721
Équilibre	20 414	11 511	2 687	28 896	2 933	4 554	70 995
	44 118	54 791	2 888	61 207	31 556	31 545	226 105
Cotisations – Participants et promoteur (en parts égales)							
Sommes requises pour acquitter les droits	241	323	-	83	639	1 809	3 095
	241	323	-	83	639	1 809	3 095
Caisse commune							
Quote-part des revenus nets et modification de la juste valeur du placement en unités de la Caisse commune	179 870	189 831	11 573	251 436	168 778	112 159	913 647
Moins : Frais de transaction facturés par la Caisse commune	(1 854)	(2 005)	(126)	(2 655)	(1 778)	(1 160)	(9 578)
	181 724	191 836	11 699	254 091	170 556	113 319	923 225
Modification de la juste valeur des contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	(874)	(508)	-	(347)	(338)	(1)	(2 068)
Intérêts sur obligation – Ville de Montréal	4 502	-	236	5 778	7 150	558	18 224
Transferts provenant d'autres régimes	16 814	883	-	456	472	2 293	20 918
Intérêts sur arriérés de cotisation et autres	238	96	-	102	88	181	705
Transferts provenant des régimes d'origine	15	17	-	20	8	3	63
AUGMENTATION TOTALE DE L'ACTIF	267 142	276 574	14 995	353 244	233 503	175 803	1 321 261
DIMINUTION DE L'ACTIF							
Prestations de retraite versées	116 138	129 001	11 580	170 522	98 586	49 793	575 620
Indemnités forfaitaires	-	-	72	-	-	-	72
Cessions de droits entre conjoints	1 121	-	-	178	500	-	1 799
Transferts à d'autres régimes	3 207	1 867	-	2 578	8 144	2 161	17 957
Remboursements	3 207	6 883	410	4 702	9 793	8 814	38 628
Intérêts sur les droits résiduels	44	37	-	9	45	124	259
Frais d'administration	292	265	58	487	333	274	1 709
DIMINUTION TOTALE DE L'ACTIF	128 828	138 053	12 120	178 476	117 401	61 166	636 044
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	138 314	138 521	2 875	174 768	117 401	114 637	685 217
ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 941 762	1 958 075	125 656	2 693 372	1 868 193	1 149 452	9 736 510
ACTIF NET DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 080 076	2 096 596	128 531	2 868 140	1 984 295	1 264 089	10 421 727

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

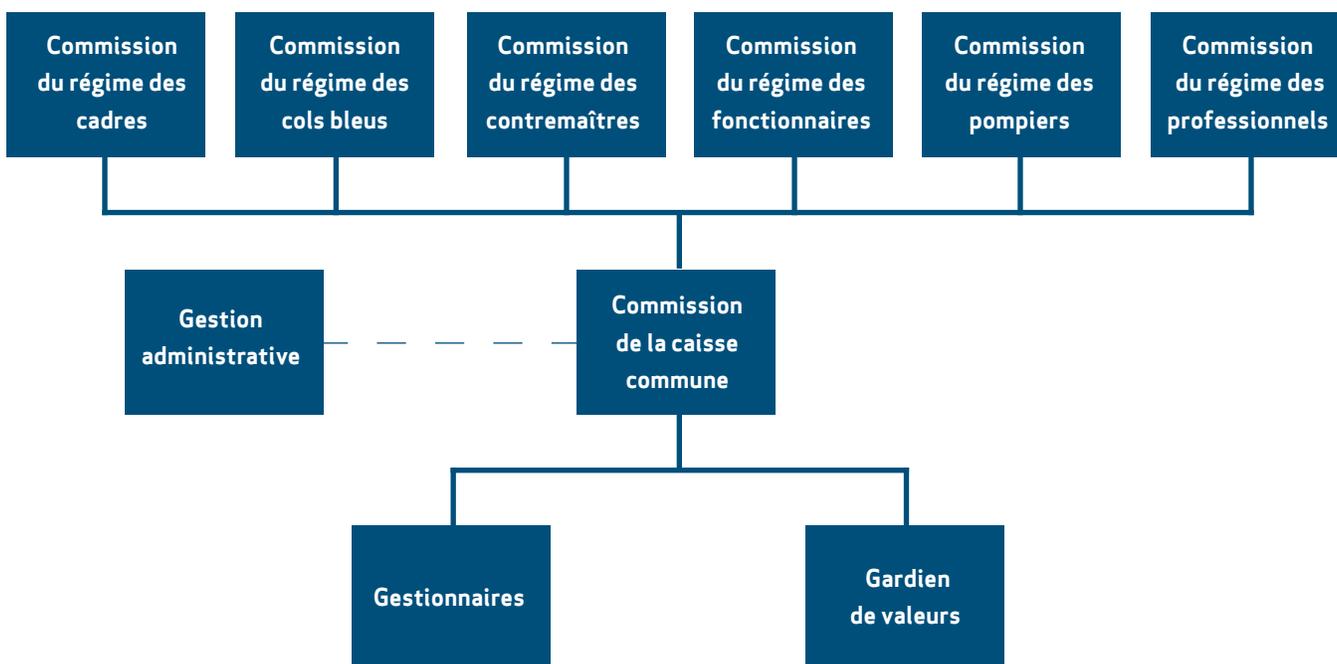
La Caisse commune

A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) a été constituée, en vertu du règlement numéro 6296 de la Ville, le 12 décembre 1983. Depuis le 24 septembre 1991, la Caisse commune est régie par le règlement numéro 8932. La Caisse commune regroupe, à des fins de placement, l'actif des six régimes de retraite qui y participent ⁽¹⁾. L'administration de la Caisse commune est assumée par la Commission de la caisse commune (la « Commission ») qui est constituée de douze membres. La Commission a pour mission de gérer la Caisse et d'effectuer les placements conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (L.R.Q., chapitre R-15.1) et selon la politique de placement adoptée par les commissions des régimes de retraite participantes.

- ⁽¹⁾ Régime de retraite des cadres
Régime de retraite des cols bleus
Régime de retraite des contremaîtres
Régime de retraite des fonctionnaires
Régime de retraite des pompiers
Régime de retraite des professionnels

B) ORGANIGRAMME



C) ADMINISTRATION

La Caisse commune est administrée par une commission composée de deux représentants de chacune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

Président : Monsieur Richard Audet

Secrétaire - trésorier : Monsieur Olivier Roberge

Membres :

Madame

Diane Fleurent

Messieurs

Richard Audet

Jacques Brisebois

Claude Caty

Yves Courchesne

Nicolas Dufresne

Frantz Élie

Maurice Parent

Yvan Rheault

Olivier Roberge

Charles St-Aubin

Normand Vachon



Auditeur indépendant :

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

D) GESTION FINANCIÈRE

Le Service des finances de la Ville de Montréal assurait, en 2021, la gestion financière de la Caisse commune.

Le personnel de la Ville gère les placements à court terme. Les placements en actions, en obligations et autres titres sont confiés à des gestionnaires spécialisés externes. Les valeurs sont confiées à un gardien de valeurs.

Gestionnaires internes

Richard Audet, MBA, FCSI, FICB, CT

Directeur du financement, placement et trésorerie

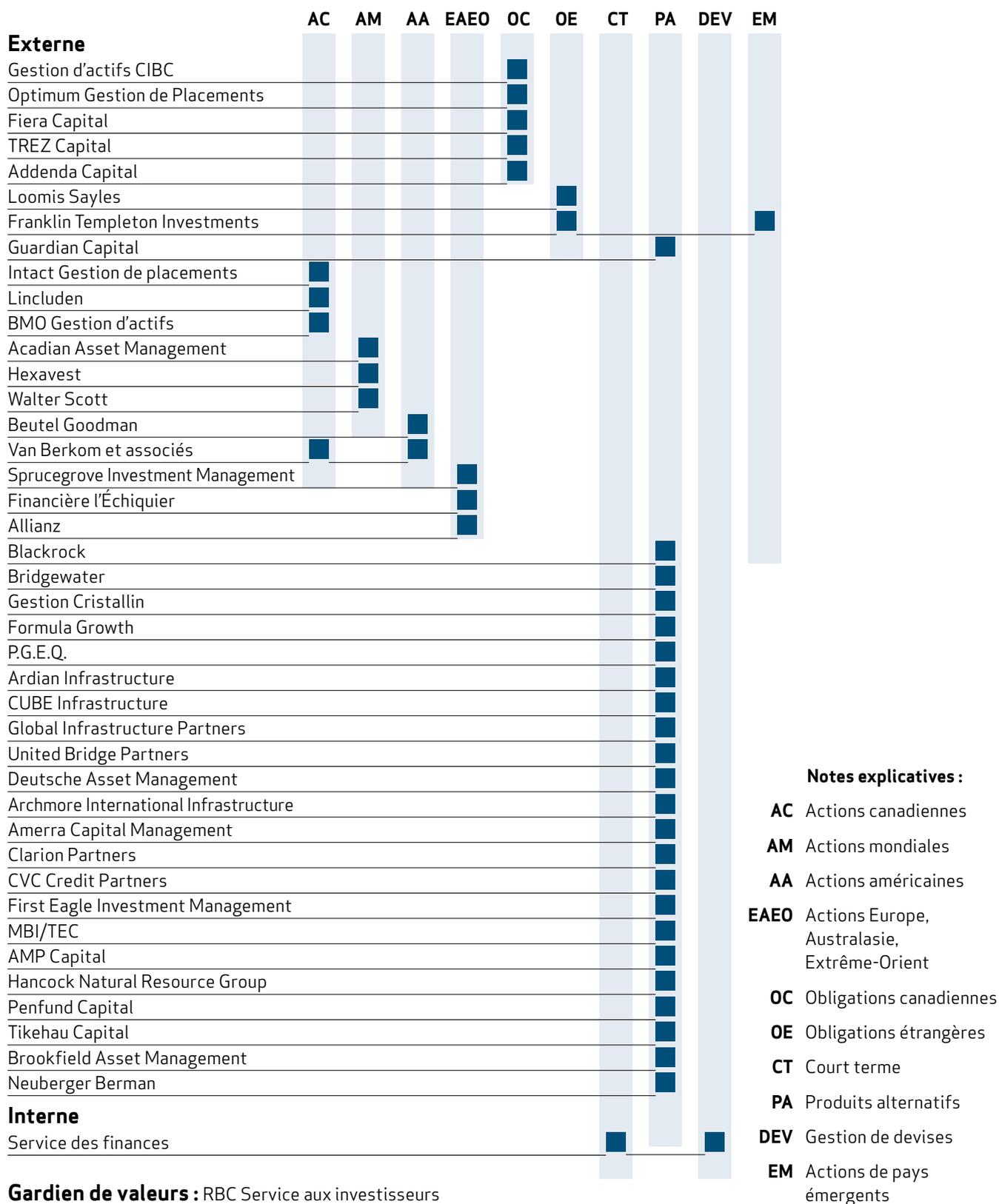
Errico Cocchi, M.Sc, CFA

Chef de division du financement, du placement et de la gestion du risque

Medhi Alani

Chargé du financement court terme

Gestionnaires



Notes explicatives :

AC Actions canadiennes

AM Actions mondiales

AA Actions américaines

EAEO Actions Europe, Australasie, Extrême-Orient

OC Obligations canadiennes

OE Obligations étrangères

CT Court terme

PA Produits alternatifs

DEV Gestion de devises

EM Actions de pays émergents

Gardien de valeurs : RBC Service aux investisseurs

Publié par la Commission de la caisse commune

Coordination de la production :

Bureau des régimes de retraite de Montréal

Division gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

Graphisme : fig. communication graphique

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2022

ISBN 978-2-9817521-4-7

Imprimé au Canada

Montréal 

